

29 nov 2013 -15:12

Soins aux malades chroniques: nouveau plan d'actions

Ce 28 novembre 2013 les différentes autorités du pays ont présenté leur vision des soins aux malades chroniques lors d'une conférence à Bruxelles. Cette nouvelle note d'orientation propose 20 points d'actions qui permettront d'améliorer la prise en charge de ces patients.

86% des décès en Europe sont associés à des maladies chroniques, qui regroupent un large éventail de problèmes de santé. Elles exigent des investissements élevés en termes de soins et de système de santé. Leur impact est donc aussi important sur le plan économique.

En octobre 2010 déjà, sous la présidence belge de l'Union Européenne, une attention particulière était portée à cette problématique, notamment par l'organisation d'une Conférence Européenne, présidée par la Ministre Onkelinx. Pour la Belgique, cette conférence a été le point de départ pour entreprendre une nouvelle politique pour les malades chroniques, via la rédaction d'une note d'orientation.

Cette note a été présentée hier par les autorités fédérale, communautaires et régionales. Elle est basée sur des recommandations développées par le Centre d'Expertise des Soins de Santé (KCE) en collaboration avec un nombre important de partenaires de terrain. Ces recommandations ont ensuite été confrontées avec les différents acteurs (prestataires de soins, patients, organismes assureurs, experts, ..), ce qui a permis de dégager une série de propositions d'actions concrètes et innovantes.

La note d'orientation comporte 20 points d'action regroupés autour de 6 domaines :

- Le développement d'un dossier patient électronique multidisciplinaire
- le 'case management' et le 'patient empowerment'
- les soins multidisciplinaires
- un enseignement et des formations spécifiques pour tous les prestataires de soins
- la qualité et l'évaluation des soins
- l'opérationnalisation, l'accompagnement et l'évaluation des actions menées.

La note encourage un réel changement de regard sur le patient, sur les soins et sur les acteurs : une approche orientée besoins du patient, des soins davantage proactifs et planifiés, dans le cadre d'un nouveau modèle multidisciplinaire et donnant au patient un rôle central et actif.

Une assemblée de 400 personnes issues du terrain et du monde politique ont accueilli la note très positivement, lors de la conférence de présentation organisée ce jeudi 28 octobre. Lors des débats Madame Onkelinx, Monsieur Vandeuren et Monsieur Mollers, ministres de la Santé publique au niveau fédéral, en Communauté flamande et en Communauté germanophone, se sont tous trois engagés à signer, lors de la prochaine Conférence Interministérielle de février 2014, un accord visant à donner un cadre à

l'exécution des actions dans la perspective de la prochaine législature. Les représentants de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale se sont exprimés dans le même sens.

La note d'orientation est disponible sur le site : www.chroniccare.be.

Personnes de contact :

Isabelle van der Brempt (FR): 02 524 85 60

Saskia Van den Bogaert (NL): 02 524 85 91

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be